

CLASSES DE 3^o. ORGANISATION DE LA FIN D'ANNEE.

- 1) **Oral d'histoire des arts** : vendredi 5 juin 2015.
- 2) **Remise des livres selon planning joint***.
Les élèves sont autorisés à garder leur livre de français, maths et histoire pour réviser le brevet. Ils les rendront à l'issue de l'épreuve du vendredi 26 juin 2015.
- 3) **Certificat de formation générale** (CFG) pour les élèves inscrits : une épreuve orale qui se déroulera le vendredi 19 juin 2015 selon convocation individuelle et officielle.
- 4) **Arrêt des cours le Vendredi 19 juin 2015 à 15h00:**
Programme du vendredi 19 juin 2015 :
 - 8h00-12h00 cross du collège tous niveaux. (document d'information à venir).
 - 13h30 – 15h00 remise des prix du cross dans la cour du collège.
 - A partir de 15h00 : remise des diplômes du mérite aux élèves de 3^o.Les 22 et 23 juin, les élèves pourront se rendre aux séances de révision organisées par les enseignants et les assistants pédagogiques. Ils devront s'y inscrire la semaine précédente auprès des enseignants.
- 5) **IMPORTANT:**
Distribution des avis d'affectation dans les lycées au collège **le mardi 23 juin 2015** matin selon le planning suivant :

3 ^o A 9h00	3 ^o D 10h30
3 ^o B 9h30	3 ^o E 11h00
3 ^o C 10h00	

Les élèves devront se présenter dans le hall du collège.

Les inscriptions dans les lycées se feront aux dates qui seront indiquées au verso des avis d'affectation.
MERCI D'Y ETRE VIGILANTS.
Clôture des inscriptions : 30 juin 2015 pour les lycées professionnels
1^{er} juillet 2015 pour les lycées généraux et technologiques.

Tout élève qui n'aura pas fait son inscription au lycée avant ces dates limite perdra sa place d'affectation.
- 6) **Vernissage de la fresque de l'atelier arts plastiques, représentation de la chorale, choix définitif du logo du collège** : lundi 22 juin 2015 à partir de 17h30. Les élèves et les parents y sont les bienvenus.
- 7) **Brevet des collèges** : jeudi 25 (matin et après-midi) et vendredi 26 juin 2015 (matin), selon convocation individuelle et officielle à recevoir.
- 8) A l'issue des épreuves, **vendredi 26 juin 2015, à partir de 10h00, dans le hall** :
 - a) Les élèves remettent les livres qu'ils ont gardés *.
 - b) Le collège leur donne les documents demandés par les lycées pour valider l'inscription:
 - Exeat ou attestation de fin de scolarité : ce document ne pourra être remis à l'élève que si tous les livres ont été rendus et si les familles sont en règle financièrement avec le collège.
 - Attestation de validation du livret de compétences,
 - Attestation ASSR2.

Nous souhaitons à tous nos élèves de réussir le brevet des collèges et/ou le Certificat de formation générale et d'obtenir une affectation conforme à leurs vœux.

La direction du collège.

*Tout livre perdu ou anormalement détérioré sera facturé à la famille, selon un tarif voté en Conseil d'administration.